

Avis de manifestation d'intérêt

Dans le cadre d'un appel d'offres relatif à la prestation de services de surveillance et de gardiennage, l'Ambassade de France en Mauritanie invite les sociétés spécialisées dans le domaine de la sécurité à manifester leur intérêt pour la fourniture de tels services.

Les prestations attendues comprendront notamment :

- La surveillance des locaux ;
- Le contrôle des accès ;
- La protection des personnes et des biens ;

Les entreprises intéressées devront :

- Être légalement constituées ;
- Justifier d'une expérience avérée dans la sécurisation de sites sensibles ;
- Disposer de personnel qualifié et formé et de matériel adapté aux missions de sécurité.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter :

- Lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation détaillée de l'entreprise ;
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents justifiant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices ;
- Justification de la capacité professionnelle du candidat, notamment des certificats et attestations de qualification attestant de sa compétence à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ;
- Référence de prestations similaires : attestations indiquant les périodes et les lieux d'exécution.

Les dossiers devront être transmis sous pli fermé avec la mention « Manifestation d'intérêt – Gardiennage » **au plus tard le 22/05/2026 à l'adresse suivante : Ambassade de France, rue Ahmed Ould Mohahmed Tevragh Zeina – BP 231 – Nouakchott.**